DÉTAIL
DE LA CÉRÉMONIE
FAITE A NOTRE-DAME,

A l'occasion du dévouement des François pour affermir les bases de la constitution.

ET

EXTRAIT DU DISCOURS

PRONONCÉ A LA CATHEDRALE

Par M. MULOT, président de la Commune.

HIER, entre neuf et dix du matin, nos honorables députés entourés de la garde nationale, ayant à leur tête M. de la Fayette, général de la milice Parisienne,

et environnés d'un peuple immense, sont majestueusement sortis de la salle d'assemblée, en dirigeant leur marche par la rue de l'Echelle, la rue St.-Honoré, la rue du Roule, et le Pont-neuf. — Jamais la Seine n'a offert un plus beau spectacle, ils étoient à peine en face de la Samaritaine, que la troupe nationale, rangée sur deux lignes paralèlles, a offert à la capitale un coup-d'œil magnifique; un peuple innombrable garnissoit les quais et sembloit presque venir concentrer nos illustres députés dans ce lieu, pour y jouir du plaisir de voir ces hommes sacrés, qui tiennent en leurs mains les intérêts de la France, et par imitation ceux de l'Europe entière.

Nos députés ont continué leur route, après avoir mis près d'une demie-heure, à traverser le Pont-neuf, qui étoit garni jusque sur le faîte des boutiques, ils ont pris par le quai des Orfèvres, la rue

St.-Louis, ont traversé le Marché neuf, la rue du Marché-palu, la rue neuve Notre-Dame, et se sont enfin rendus sur le parvis de la Métropole, où la garde nationale formant un double cercle, ouvert sur deux ais, a offert un coup-d'œil aussi imposant que nouveau, là le canon, les cloches, et les acclamations publiques se disputoient, à l'envie, la gloire de célébrer un si beau jour.

C'est au milieu de cette scène attendrissante, que les représentans de la nation se sont majestueusement avancés aux pieds des autels, où la municipalité les attendoit; là, M. Bailly, maire de la capitale, les a introduits dans la place qui leur étoit destinée; ils se sont placés à droite et à gauche près du chœur. La troupe nationale, ornée de leurs drapeaux rangés sur deux lignes, remplissoit la grande nef.

Quand ce superbe cortége a été placé,

la municipalité s'est mise à la gauche de l'assemblée. Alors on a commencé une messe où les meilleurs musiciens de la capitale ont développé tous leurs talens, tant pour la musique vocale qu'instrumentale.

A cette harmonie a succédé un calme parfait ; un autel qu'on avoit élevé à portée des auditeurs, a reçu l'orateur qui devoit célébrer ce grand jour.

C'est dans le silence le plus exact, que le Dèmosthène François a déployé son éloquence. M. l'abbé Mulot, prêtre et chanoine de l'ordre de Saint-Victor, dans un dicours plein d'onction et d'énergie, a merveilleusement développé les avantages de la constitution Françoise, a fait voir combien la nation devoit tenir à ses représentans ; que c'étoit du sein de cette disette unique que devoit sortir le bonheur de la France ; persuadé de leur désintéressement ; persuadé que l'union, la

sagesse et les vertus morales résidoient parmi eux, il a fait sentir combien la France devoit se reposer sur leur opération; il a peint les maux qui alloient cesser, lors de l'établissement de la constitution; il a fait voir que ce n'étoit que par un accord unanime, que le commerce pouvoit se ranimer, que la confiance ne pouvoit partir que de la réunion des volontés, que les calamités, désormais dissipées par le serment du monarque, nous promettoit les plus beaux jours.

Il s'est sur-tout étendu sur la charité, cette vertu évangélique; il a fait voir que dans ces temps orageux, nos premiers soins devoient être de nous occuper des besoins de nos frères. Sa suave éloquence est entrée sur cet objet dans des détails que nous ne pourrions qu'affoiblir en les répétant.

Son discours a été tout-à-la fois un dé-

vouement, au nom du peuple, à la chose publique, une instruction sage et utile pour les citoyens, un compliment à l'assemblée nationale, et un hommage rendu à la sagesse, et à la piété filiale du monarque. --- Alors dans l'enthousiasme, et dans la force du plus ardent patriotisme, il a adressé au nom du peuple, le serment à la nation, au roi, et à la loi, à peine a-t-il levé les mains, que ce mouvement s'est propagé avec la rapidité de l'éclair, on a vu brandir de toutes parts les mains armées ou non-armées, et les drapeaux saisis de ce mouvement, ont annoncé de loin au peuple du parvis, que le seau de la constitution s'offroit à l'éternel.

Ensuite on a entonné le *Te Deum*. La musique militaire, celle de l'Opéra, et de plusieurs autres spectacles ont tout-à-coup rempli la voûte, les voix les plus re-

cherchées de l'académie royale de musique, ont exécuté des morceaux de ce cantique de victoire, qui ont porté dans l'ame des auditeurs, un je ne sais quoi, que la plume ne peut rendre, chaque verset de ce chant héroïque varioit ce sentiment inconcevable qu'on éprouvoit.

Ce verset sur-tout *rex tremendœ majestatis*, a été accompagné d'une musique si imitative, qu'il sembloit que les bruits des armes mêlés aux sons des instrumens militaires, alloit transporter les auditeurs au milieu des combats; enfin il est impossible d'exprimer jusqu'à quel point les esprits se sont sentis animés de l'amour pour leur Roi.

Enfin tout les versets de cette hymne chantée en l'honneur du monarque, ont

eu la plus magnifique et la plus pompeuse exécution.

La cérémonie a été terminée par les plus vifs applaudissemens.

Signé, LABOUREAU.

De l'Imprimerie de CAILLOT et CHEVÉE, rue S. André-des-Arcs, N°. 151.